

WHAT'S ON

DÉCEMBRE 2019

Votre rendez-vous avec
l'actualité économique et financière



**ÉCONOMIE
& ACTUALITÉS
MONDE**

Royaume-Uni : après la victoire de Boris Johnson aux élections législatives, le Brexit aura-t-il vraiment lieu fin janvier ?

La victoire du Parti conservateur aux élections législatives anticipées, jeudi, donne un mandat clair à Boris Johnson pour mener à bien son slogan de campagne : «Réaliser le Brexit». Sera-t-il toutefois capable de le faire en 2020 ?

Une victoire «historique», un «raz-de-marée» électoral. Voici comment les unes de la presse britannique sont titrées, vendredi 13 décembre, au lendemain d'élections législatives anticipées au Royaume-Uni. Selon les résultats définitifs, le Parti conservateur du Premier ministre pro-Brexit, Boris Johnson, obtient une majorité absolue de 365 sièges à la Chambre des communes, soit 48 de plus qu'en 2017. Le Parti travailliste, très affaibli, est loin derrière, avec 203 sièges — son score le plus faible en 85 ans.



Le Premier ministre conservateur britannique, Boris Johnson, fait campagne à Benfleet, dans l'est de Londres (Royaume-Uni) le 11 décembre 2019, à la veille d'élections législatives anticipées. (BEN STANSALL / POOL / AFP)

«Réaliser le Brexit est désormais la décision irréfutable, indiscutable du peuple britannique», s'est félicité Boris Johnson tôt dans la matinée vendredi, face à des militants galvanisés. «Nous allons réaliser le Brexit à temps, le 31 janvier 2020», leur a-t-il garanti. «Nous sommes prêts» à négocier la future relation entre le Royaume-Uni et l'UE, a déclaré peu après le nouveau président du Conseil européen, Charles Michel. Ce dernier a appelé de ses vœux «une ratification rapide par le Parlement britannique» de l'accord de sortie négocié entre Londres et Bruxelles, «afin que l'on puisse démarrer dans la sérénité, tranquillement, mais avec une grande détermination, la négociation sur la phase suivante».

Après cette victoire nette des Tories pro-Brexit dans les urnes, Boris Johnson est-il certain de «réaliser le Brexit» – «Get Brexit done», en anglais dans le texte –, comme il l'a martelé pendant sa campagne ? Pourra-t-il le faire avant la fin de la période de transition, prévue fin 2020 ?

La fin de «l'impasse» parlementaire

Boris Johnson a convoqué ces élections législatives anticipées fin octobre, afin de renforcer sa majorité et de mettre un terme aux blocages du Parlement sur l'épineuse question du Brexit. En cela, le Premier ministre, figure de la campagne du «Leave» en 2016, a réussi son pari. Avec 365 conservateurs sur 650 élus à la Chambre des communes, il semble, après plusieurs échecs cinglants en septembre, enfin assuré d'un vote en faveur de son accord négocié avec Bruxelles. D'autant que ces élus tories lui ont promis leurs voix sur le texte, relève Politico*. Même si le texte devait être amendé, il devrait passer sans blocage.

La ratification de cet accord de Brexit, après une lecture et un vote par les deux chambres du Parlement, pourrait donc aboutir rapidement. D'après des estimations du Guardian*, une seconde lecture du texte de retrait de l'UE pourrait intervenir dès le vendredi 20 décembre, ou le lundi suivant à la Chambre des communes. La Chambre des lords devrait également siéger entre Noël et le Nouvel an pour étudier le texte, poursuit le quotidien britannique.

Le calendrier législatif reste serré pour aboutir à une ratification complète avant le 31 janvier, mais ce scénario est réaliste, d'après plusieurs chercheurs. «Du côté britannique, il est quasiment certain que nous aurons terminé [le vote de l'accord] d'ici le 31 janvier», commente à franceinfo Joe Owen, directeur du programme sur le Brexit au sein du think tank britannique Institute for Government. «Cela peut prendre un peu de temps du côté de la Chambre des lords, mais après cette victoire électorale, ils feront en sorte de ne pas bloquer une sortie le 31 janvier.» «Les lords

ont exprimé certaines réserves sur ce texte, mais ils l'approuveront», poursuit Simon Usherwood, professeur de sciences politiques à l'université de Surrey.

Quant au vote des Européens avant l'échéance, «cela ne devrait pas poser souci», souligne l'enseignant auprès de franceinfo. «L'Union européenne a bien dit qu'elle souhaitait l'approuver.» Des séances plénières sont d'ailleurs prévues au Parlement européen, à Strasbourg, les 29 et 30 janvier prochains, note le Guardian.

De longues négociations en perspective

En toute logique, le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne devrait donc être acté dans un peu plus d'un mois et demi. «Le problème, c'est que ce vote n'est qu'une partie du Brexit», prévient Simon Usherwood. Comme le note CNN*, derrière le slogan «Réaliser le Brexit» se cache des discussions difficiles – et potentiellement longues – sur la relation future entre Londres et Bruxelles. Un travail fastidieux, pour lequel une période de transition d'un an semble largement insuffisante, d'après des experts. «Cela semble très irréaliste» de terminer ces négociations à temps, confirme l'enseignant de l'université de Surrey.

Surtout qu'il faudra, pour lancer ce processus, «des négociations sur les négociations», ajoute Joe Owen. Des discussions préalables seront nécessaires «pour savoir exactement comment ils veulent mener» ce divorce. Car, outre-Manche, le flou entoure encore les modalités de ces échanges. «Nous savons que l'UE a prévu son organisation pour les négociations, mais à quel point le Royaume-Uni est-il prêt ?», s'interroge Simon Usherwood. «Londres pourrait très bien décider de réorganiser ses ministères» pour faire aboutir le Brexit, envisage l'universitaire. Comme le précise le Guardian, le gouvernement britannique dispose de trente jours, à compter de la date de sortie, pour définir ce qu'il souhaite voir aboutir dans les prochaines discussions avec Bruxelles.

En parallèle, la vision de Boris Johnson sur la future relation entre Londres et l'UE reste vague. Le dirigeant souhaite un nouvel accord commercial fin 2020, mais «y aura-t-il un accord commercial et un accord sur la sécurité ? Des accords complémentaires, sur des secteurs comme l'aviation ? On ne sait pas tout cela. Et on ne sait pas combien d'accords il y aura», constate Joe Owen. La vision du Premier ministre sur le sujet pourrait aussi évoluer, au fil des «pressions de secteurs économiques ou d'industries, qui veulent une relation plus forte avec l'UE», souligne Simon Usherwood.

Un pari politique risqué ?

Face à la perspective de négociations plus longues que prévu, un Brexit «dur», sans accord, ne risque-t-il pas d'arriver ? «C'est toujours possible, mais peu probable», estime Simon Usherwood. «Je ne suis pas sûr que Boris Johnson veuille réellement un Brexit sans accord.»

Pour éviter cela, le Premier ministre britannique pourrait être contraint de demander un nouveau report. Cette fois-ci, sur la fin de la période de transition. Il devra le faire avant le 1er juillet, précise le Guardian. «Ce sera la grande question pour Boris Johnson. Demander une extension pourrait constituer une épreuve politique», analyse Joe Owen. Aux yeux de Simon Usherwood, «BoJo» dispose d'un «capital politique suffisant» pour faire passer ce délai supplémentaire. «Il ne pourra toutefois plus dire, comme il l'avait fait pour le dernier report du Brexit, que c'est le Parlement qui l'oblige à demander plus de temps.»

Viendra enfin le temps des réactions européennes aux négociations. Chaque Etat membre de l'UE aura un droit de vote, et un droit de veto, sur la nouvelle relation entre Londres et Bruxelles, relève CNN. Accès au marché européen, circulation des personnes, contrôles sur les biens et services... «Les mêmes questions» seront mises une nouvelle fois sur la table, prévoit Simon Usherwood. De quoi s'attendre, à nouveau, à un processus long et complexe.

* L'ensemble de ces liens sont en anglais

Droits de douane : Washington et Pékin annoncent être parvenus à un accord préliminaire

Donald Trump a annoncé l'annulation d'une hausse des taxes sur les produits chinois, prévue pour le 15 décembre, après dix-neuf mois de tensions entre les deux puissances.

Les Etats-Unis et la Chine sont parvenus à un arrangement sur la « première phase » d'un accord après dix-neuf mois d'une guerre commerciale autour des taxes douanières, vendredi 13 décembre, a annoncé le président américain sur Twitter. Donald Trump a publié ses déclarations quelques minutes après que le vice-ministre du commerce chinois, Shouwen Wang, faisait état de cet accord préliminaire devant la presse, à Pékin.



Donald Trump, le 13 décembre. Evan Vucci / AP

« Nous nous sommes mis d'accord sur un très large accord préliminaire avec la Chine », a écrit Donald Trump sur Twitter. « L'augmentation des taxes prévue au 15 décembre est désormais annulée à la suite de l'accord que nous avons conclu », a poursuivi le président américain dans un second message.

L'annulation de la mise en place de nouveaux tarifs douaniers sur quelque 160 milliards de dollars de biens chinois (téléphones portables, consoles de jeux vidéo, vêtements de sport) constitue l'avancée principale du compromis entre les deux puissances. En contrepartie, Pékin s'engage à augmenter ses importations de produits américains, a précisé M. Wang.

Pas de date pour la signature finale

Le texte comprend neuf chapitres abordant notamment la propriété intellectuelle, les transferts forcés de technologies, les produits alimentaires et agricoles, les services financiers, le taux de change, le renforcement des échanges commerciaux ou encore la résolution des différends. Les deux parties sont convenues de réaliser au plus vite l'examen juridique et la traduction de l'accord, avant de procéder à sa signature finale, selon M. Wang, qui n'a pas avancé de date.

« L'accord établit un solide système de règlement des différends qui garantit une mise en œuvre et une application rapides et efficaces », a en outre rappelé vendredi le représentant au commerce américain (USTR). Depuis le début des discussions, les Etats-Unis ont souligné qu'un tel mécanisme était totalement indispensable pour pouvoir s'assurer que la Chine respecte bien un éventuel accord.

« Une étroite communication » entre les deux pays

L'annonce d'un deal avec Pékin tombe à pic pour le locataire de la Maison Blanche, visé par une procédure de destitution qui devrait s'accélérer avec sa mise en accusation dès la semaine prochaine. « Nous sommes TRÈS proches d'un GRAND ACCORD avec la Chine », avait tweeté en milieu de matinée, jeudi, le milliardaire républicain. « Ils le veulent, et nous le voulons aussi ! », a ajouté M. Trump, qui envoie depuis plusieurs semaines des signaux contradictoires sur ce dossier, créant une certaine nervosité sur les marchés.

Les deux pays se livrent depuis près de deux ans à un bras de fer qui se traduit par l'imposition mutuelle de droits de douane supplémentaires, portant sur des centaines de milliards de dollars d'échanges annuels. Depuis le début des négociations, la Chine exigeait que les Etats-Unis suppriment tout ou partie des droits de douane additionnels sur les importations en provenance de Chine. Selon Pékin, l'administration Trump a accepté de réduire progressivement ces

tarifs douaniers qui portent préjudice à l'économie chinoise.

L'USTR a précisé de son côté que pour l'heure les droits de douane additionnels de 25 % portant sur l'équivalent de 250 milliards de dollars de marchandises chinoises restaient en place. En revanche, les droits de douane de 15 % sur 120 autres milliards de biens chinois, en vigueur depuis le 1er septembre, sont réduits de moitié (7,5 %).

Menaces sur la croissance chinoise

Cette guerre commerciale, qui pénalise déjà les firmes chinoises tournées vers l'export, menace à présent la croissance du géant asiatique. Elle est tombée à 6 % sur un an au troisième trimestre, soit son niveau le plus bas depuis vingt-sept ans.

Outre cet affrontement commercial, Chinois et Américains s'opposent à propos de la crise politique à Hongkong. Donald Trump a notamment signé à la fin de novembre une loi soutenant les manifestations en faveur de la démocratie. Ce texte, qui menace de suspendre le statut économique spécial accordé par Washington à l'ancienne colonie britannique si les droits des manifestants ne sont pas respectés, avait été approuvé à une écrasante majorité par le Congrès.

Destitution de Donald Trump : le Congrès vote sa mise en accusation ce mercredi

La Chambre des représentants décidera dans la journée si le président sera jugé l'année prochaine.

Avec ce vote, Donald Trump deviendrait le troisième président des Etats-Unis mis en accusation en vue d'une éventuelle destitution. La Chambre des représentants américaine, contrôlée par les démocrates, se réunit dans la journée de mercredi pour un débat de six heures qui mènera au vote des deux articles de mise en accusation (« impeachment ») visant le président républicain : abus de pouvoir et entrave à la bonne marche du Congrès.

Ces six heures d'échanges seront divisées de manière équitable entre républicains et démocrates et précédés d'une heure de débat pour adopter ces règles en séance plénière. Ce vote, qui va marquer l'Histoire, est attendu au plus tôt en fin d'après-midi.

La Chambre basse exercera ainsi « l'un des pouvoirs les plus solennels que lui garantisse la Constitution », a confirmé mardi soir la chef des démocrates au Congrès Nancy Pelosi. Il reviendra ensuite au Sénat, aux mains des républicains, d'organiser le procès du président. Probablement en janvier. Et ils ont déjà prévenu qu'il serait acquitté.

« L'Histoire vous jugera sévèrement »

Anticipant ce nouvel épisode dramatique, le milliardaire républicain s'est insurgé contre ses adversaires. « Vous déclarez une guerre ouverte contre la démocratie américaine », s'est-il emporté mardi à la veille du vote dans un courrier officiel adressé à Nancy Pelosi. « L'Histoire vous jugera sévèrement ».

Avant Donald Trump, seuls Andrew Johnson en 1868 et Bill Clinton en 1998 avaient subi une telle procédure. Le républicain Richard Nixon, empêtré dans le scandale du Watergate, avait préféré démissionner en 1974 avant une destitution certaine.

Pour Donald Trump, le vote à la Chambre n'est qu'« une tentative de coup d'Etat illégale et partisane », motivée par le ressentiment. « Vous êtes incapable d'accepter le verdict des urnes » de 2016, écrit-il encore, en référence à sa victoire électorale qui avait déjoué la plupart des pronostics. Donald Trump se dit victime d'une « croisade vicieuse ».

Pour les démocrates, le milliardaire républicain a trahi le serment de sa fonction. « Pire que Nixon », ne cessent-ils de répéter. Et Nancy Pelosi dit n'avoir eu d'autre choix que de lancer, le 24 septembre, cette procédure de destitution. « Bien tristement, les faits ont montré clairement que le président a abusé de ses pouvoirs pour son bénéfice politique personnel et qu'il a fait entrave au Congrès », a-t-elle expliqué.

En cause, un chantage auquel le milliardaire républicain et quelques-uns de ses proches auraient soumis le président ukrainien Volodymyr Zelensky. Le 25 juillet, un échange téléphonique entre les deux dirigeants met le feu aux poudres. Donald Trump demande à ce président novice en politique, en proie à un conflit armé avec la Russie, d'annoncer une enquête anti-corruption contre le démocrate Joe Biden et son fils Hunter, ex-membre du Conseil d'administration d'une entreprise gazière ukrainienne.

Ancien vice-président, Joe Biden mène la danse dans la primaire démocrate pour l'élection présidentielle et apparaît comme l'adversaire le plus dangereux pour le sortant républicain.



Donald Trump a dénoncé une « guerre ouverte contre la démocratie américaine ». AFP/Brendan Smialowski

**ÉCONOMIE
& ACTUALITÉ
FRANCE**

La croissance française résiste face à un contexte morose.

En 2019, la croissance devrait atteindre 1,3 %, grâce à des gains de pouvoir d'achat les plus élevés depuis 2007, selon l'Insee. L'institut de conjoncture table sur des hausses du PIB de 0,2 % et de 0,3 % pour les deux premiers trimestres de 2020.

Une croissance faible, mais relativement stable, un indice de confiance des ménages élevé, des entreprises qui investissent et une industrie orientée sur des secteurs porteurs. La France, engluée une fois de plus dans un conflit social autour des retraites, a pourtant quelques atouts dans son jeu, en dépit d'un contexte international peu porteur.

L'année 2019 devrait s'achever, selon les prévisions de l'Insee, présentées mardi 17 décembre, sur un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de 1,3 %, certes en baisse par rapport aux prévisions initiales, mais néanmoins supérieur à celui de l'ensemble de la zone euro, et notamment de l'Allemagne. Pour 2020, l'institut anticipe un léger tassement de ce rythme de croissance, puisque le PIB ne devrait croître que de 0,2 % au premier trimestre et de 0,3 % au deuxième. Une tendance au ralentissement que confirme la Banque de France, qui, elle, table pour l'ensemble de l'exercice à venir sur une croissance limitée à 1,1 %.

« La France gardera son rythme d'activité observé depuis deux ans et conserve une certaine résistance face aux incertitudes internationales », analyse Julien Pouget, chef de la conjoncture à l'Insee. Un constat corroboré par Mathieu Plane, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) : « L'Hexagone bénéficie d'une croissance molle, mais d'une croissance positive – les ressorts internes fonctionnent : la confiance des ménages est au plus haut, le pouvoir d'achat se redresse et les entreprises investissent. »

En somme, un « tableau pas complètement sombre », selon l'expression de l'économiste, qui ne se montre pas non plus particulièrement inquiet de l'incidence des manifestations contre la réforme des retraites. « Les conséquences restent très concentrées sur l'Île-de-France, fait valoir Mathieu Plane. Les grèves compliquent la vie des gens, mais n'ont pas réellement d'effet macroéconomique. »

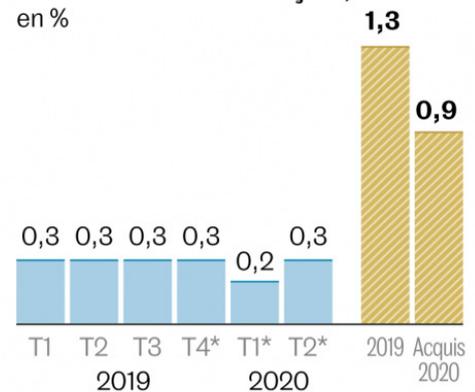
Pouvoir d'achat en hausse

Les mesures de relance prises par le gouvernement depuis deux ans continuent donc à alimenter, en plus des effets du dynamisme de l'emploi, le pouvoir d'achat des ménages. Celui-ci a progressé de 1,6 % en 2019, soit «

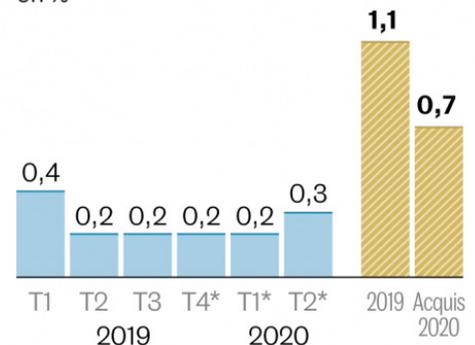


A La Défense (Hauts-de-Seine), près de Paris, lors du « Black Friday », le 29 novembre. THIBAUT CAMUS / AP

Evolution du PIB français, en %

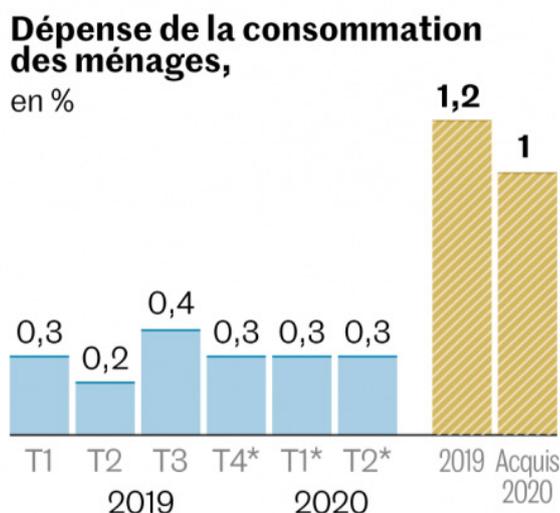


Evolution du PIB de la zone euro, en %



* Prévisions Infographie : Le Monde
Source : INSEE

l'évolution la plus élevée depuis 2007 », souligne Julien Pouget. En 2020, la poursuite de la baisse de l'impôt sur le revenu et la mise en œuvre de la dernière tranche de la réduction de la taxe d'habitation vont continuer à soutenir ce pouvoir d'achat, d'autant que l'inflation reste faible, aux alentours de 1 %.

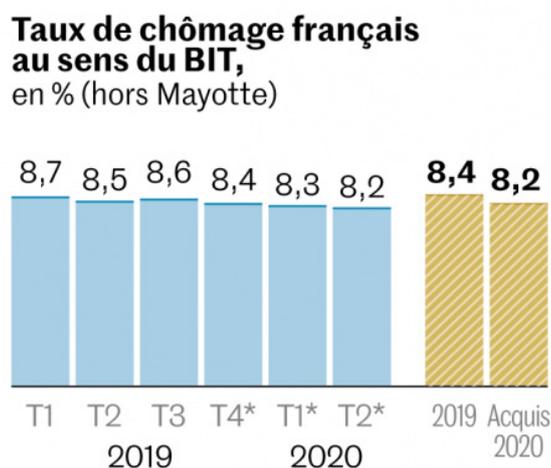


* Prévisions Infographie : Le Monde
Source : INSEE

Avec, cependant, une limite : ces gains de pouvoir d'achat ne bénéficient pas à plein à la consommation, mais vont en partie alimenter un bas de laine déjà considérable. Le taux d'épargne devrait atteindre 15,2 % à la fin de l'année, un niveau extrêmement élevé – un « paradoxe », selon Mathieu Plane –, difficile à expliquer pour les experts, alors que le moral des ménages est au plus haut et que le chômage baisse. L'incertitude liée à la réforme des retraites, qui génère une épargne de précaution, peut être une explication.

263 000 emplois créés en 2019

Autre ressort de la croissance, l'investissement des entreprises, qui a profité du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). La transformation, au 1er janvier, en baisse de cotisations sociales du dispositif lancé par François Hollande a permis aux entreprises de cumuler les allègements en 2019 – « ce qui représente une vingtaine de milliards d'euros », rappelle l'économiste Patrick Artus, directeur de la recherche et des études de Natixis. Si ce dispositif de « double CICE » ne se renouvellera pas en 2020 et qu'une baisse de l'investissement est à attendre, les entreprises auront néanmoins pu financer des efforts de modernisation, qui, eux, sont pérennes.



* Prévisions Infographie : Le Monde
Source : INSEE

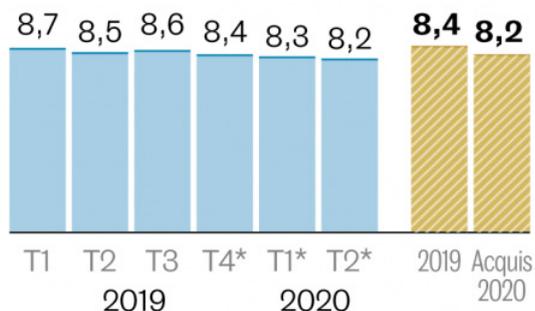
Et elles vont continuer à embaucher, sur un tempo un peu ralenti par rapport à 2018 et à 2019. L'économie française, selon l'Insee, aura créé 263 000 emplois en 2019, soit un peu plus qu'en 2018 (+ 230 000). Au premier semestre 2020, elle envisage 88 000 créations de postes, suffisantes pour faire baisser encore un peu le chômage, à 8,2 % à la fin du premier semestre, contre 8,5 % un an auparavant. Le secteur des services, tiré par une forte demande (service aux entreprises, services à la personne, tourisme...), reste particulièrement dynamique et continue à créer des emplois, mais pour la plupart peu qualifiés.

Zones d'ombre à l'international

Les zones d'ombre viennent plutôt du côté des échanges internationaux et du commerce mondial. Les importations, le corollaire de la bonne tenue de la consommation et des investissements, ont, de leur côté, été bien plus dynamiques que les exportations depuis le début de 2019, et semblent devoir adopter la même tendance en 2020.

Si bien que, selon l'Insee, la contribution du commerce extérieur à la croissance serait négative en 2019 (- 0,2 point de PIB) et également en 2020 (- 0,3 point). Faut-il attendre un sursaut du côté du commerce international, après une année marquée par les tensions protectionnistes entre la Chine et les Etats-Unis, qui ont conduit à une contraction de 2 % des échanges en 2019, après une bonne année 2018 ? Un scénario de fiction, selon Patrick Artus, qui estime que le redémarrage dépendra uniquement de la reprise de la demande chinoise.

**Taux de chômage français
au sens du BIT,**
en % (hors Mayotte)



* Prévisions Infographie : Le Monde
Source : INSEE

L'Insee, elle, se montre un peu plus optimiste. « On a le sentiment que l'administration américaine, sans doute dans la perspective des élections, est plus désireuse de faire aboutir des accords commerciaux », avance Julien Pouget, qui souligne également que la perspective d'un Brexit sans accord semblant désormais écartée, « les incertitudes se réduisent ».

Une chose est sûre : la France, avec une industrie tournée vers la pharmacie, le luxe, l'armement et l'aéronautique, est aujourd'hui mieux orientée d'un point de vue sectoriel que l'Allemagne, spécialisée, elle, sur l'automobile, la chimie et les biens industriels, « trois secteurs en récession », souligne Patrick Artus. Si bien que la capacité de production de l'Allemagne a diminué de 5 % en 2019, alors qu'elle a augmenté de 3 % dans l'Hexagone. La France est donc bien mieux positionnée pour profiter d'une reprise du commerce international – lorsqu'elle se profilera.

Économie. Le nombre d'immatriculations de voitures neuves en hausse, en 2019

Le nombre de voitures particulières neuves immatriculées en France en décembre 2019 a augmenté de 27,7 % par rapport au dernier mois de 2018, et de 1,88 % sur l'année 2019, selon le Comité des constructeurs français d'automobile (CCFA).

Le marché automobile français a progressé en 2019, avec une hausse de 1,88 % des immatriculations de voitures particulières neuves, a annoncé mercredi le Comité des constructeurs français d'automobile (CCFA)

Avec 211 193 immatriculations nouvelles en décembre, un bond mensuel de 27,7 %, les automobilistes français ont mis en service au total 2 214 278 immatriculations nouvelles l'an dernier, a indiqué le Comité, en précisant que le mois de décembre 2019 comptait un jour ouvrable de plus que celui de 2018.

En décembre, les marques françaises ont constitué à elles seules plus de la moitié des immatriculations nouvelles en France (106 415 voitures particulières), une hausse de 17,09 % par rapport à décembre 2018, qui permet aux deux grands constructeurs nationaux Renault et PSA d'afficher une progression de 0,88 % sur l'année.

Un bond aussi pour les voitures étrangères

Les voitures étrangères affichent un bond de 40,6 % de leurs immatriculations en décembre (104 778 unités), qui porte à 906 435 unités le nombre total de voitures mises en service dans l'année (+3,22 %).

Le groupe Renault compte les marques Renault, Dacia et Alpine. Le groupe PSA est constitué de Citroën, Peugeot, DS et Opel.

Néanmoins, malgré le rattrapage de fin d'année, sur le partage du gâteau entre constructeurs français et étrangers pour l'ensemble de 2019, les premiers ont vu leur part régresser légèrement, à 56,81 % contre 57,37 % à fin 2018.

Les constructeurs étrangers voient leur part de marché annuelle progresser à 43,19 % contre 42,63 % l'an passé.



L'année 2019 a été positive pour les ventes de voitures neuves - PHILIPPE HUGEN, ARCHIVES AFP

L'économie française devrait ralentir plus que prévu pour 2019

L'indice de confiance des ménages en France a enregistré en décembre sa première baisse depuis un an, a annoncé l'Insee ce mercredi 8 janvier. L'institut ne détaille cependant pas les raisons de ce recul.

Le pessimisme gagne du terrain

En décembre, les ménages se sont montrés plus pessimistes à la fois sur leur situation financière future (-4 points), sur leur capacité d'épargne future (-4 points) et sur leur niveau de vie futur (-6 points).

Ce dernier indicateur est ainsi tombé en dessous de sa moyenne de longue période.

Par ailleurs, la proportion de ménages estimant qu'il est opportun de réaliser des achats importants a aussi reculé de 2 points par rapport au moins précédent, même si le solde d'opinion reste au-dessus de sa moyenne.

Un indicateur de la consommation

Les économistes et le gouvernement scrutent le moral des ménages car il est un élément important pour évaluer le niveau à venir de la consommation en France, principal moteur de la croissance économique.

Malgré la hausse du pouvoir d'achat l'an dernier, du fait des mesures prises par le gouvernement en réponse au mouvement des Gilets jaunes, les ménages ont jusqu'ici préféré épargner que consommer.

Et en décembre, la part des ménages estimant qu'il est opportun d'épargner est restée stable.

Enfin, les craintes des ménages concernant l'évolution du chômage ont augmenté en décembre, avec un solde d'opinion qui a gagné 6 points après deux mois de quasi-stabilité.



Le moral des ménages est un élément important pour évaluer le niveau à venir de la consommation en France - ERIC GAILLARD/REUTERS

MARCHÉS FINANCIERS

Le conseil de PSA a approuvé la fusion avec Fiat Chrysler

Réuni mardi après midi, le conseil de surveillance du groupe au Lion a donné son feu vert au grand mariage avec Fiat Chrysler. Les conseils des deux structures représentant la famille Peugeot avaient voté lundi leur soutien à l'opération.

Feu vert au grand mariage avec Fiat Chrysler. Réuni mardi après midi, le conseil de surveillance de PSA a, selon une source bien informée, donné son aval à l'opération. Alors qu'un conseil de FCA devait de son côté également examiner le sujet ce mardi, les deux groupes devraient annoncer officiellement mercredi la signature du « memorandum of understanding » qui les engagera jusqu'à la clôture de l'opération.



En soutenant aujourd'hui la fusion Fiat-Chrysler, Robert Peugeot et les siens acceptent une nouvelle dilution de leur contrôle du constructeur automobile, créé par leurs ancêtres il y a plus de 200 ans. Photo Hamilton/REA

La famille Peugeot avait officialisé un peu plus tôt dans la journée son accord au projet : selon nos informations, les conseils des deux entités qui la représentent, EPF (Etablissements Peugeot Frères) et FFP (une société cotée détenue à 80 % par EPF), se sont réunis dans la journée de lundi et ont approuvé à l'unanimité la grande union envisagée .

Ce soutien avait levé le dernier doute sur la position du conseil de PSA, les représentants des salariés et l'Etat, également représentés au conseil, ayant déjà exprimé leur accord ces derniers jours.

En soutenant aujourd'hui la fusion, les Peugeot acceptent une nouvelle dilution de leur contrôle du constructeur automobile, créé par leurs ancêtres il y a plus de 200 ans. Le groupe familial (via les structures EPF et FFP) détient aujourd'hui 12,23 % du capital de PSA et 19,5 % de ses droits de vote (tout comme les deux autres actionnaires de référence bpifrance et le chinois Dongfeng). La fusion le fera tomber à 6,1 %. Elle aura aussi pour effet d'annuler les droits de vote double.

Participation supplémentaire

Les Peugeot ont toutefois obtenu de pouvoir acquérir une participation supplémentaire de 2,5 % du nouvel ensemble pendant une période de sept ans après la fusion - et non plus de trois ans comme prévu dans le projet initial. Des titres qui devront être acquis auprès de l'un des deux autres actionnaires de références actuels de PSA.

« L'important aux yeux de la famille, c'est que les intérêts français soient préservés dans le nouvel ensemble », dit une source proche des Peugeot. Et ce, notamment par rapport à la famille Agnelli, qui détient aujourd'hui 29 % de FCA via son holding Exor - et tombera donc à 14,5 % après la fusion. Si les Peugeot rachètent 2,5 % au chinois Dongfeng, ils détiendront avec bpifrance 14,7 % du nouvel ensemble, permettant donc effectivement de rééquilibrer les poids de chacun. Ceci au moins pendant trois ans, période pendant laquelle les trois actionnaires de référence ne seront pas autorisés à céder leurs titres. La baisse du poids de Dongfeng devrait aussi faciliter l'approbation du deal par les autorités américaines .

Somme importante

Au cours actuel, il leur faudrait toutefois déboursier plus de 1 milliard d'euros. La famille en a les moyens : les actifs de FFP valent aujourd'hui plus de 5 milliards (dont environ 1,8 milliard investi dans PSA). Mais disposer de sept ans pour remonter au capital du quatrième constructeur automobile mondial lui donnera un peu de temps pour rester prudente et rendre les meilleurs arbitrages.

La Bourse de Paris enregistre sa meilleure année depuis 1999

Portées par les banques centrales, les places boursières se sont envolées en 2019. Paris a grimpé de plus de 26 %. Le premier trimestre a suffi à rattraper le terrain perdu en 2018. Les deuxième et troisième trimestres ont été marqués par les soubresauts de la guerre commerciale.

En janvier dernier, personne n'y croyait. 2018 avait été la pire année pour les marchés depuis dix ans. Le dernier trimestre, surtout, avait laminé les investisseurs : à Paris, le CAC 40 avait perdu 14 % en 3 mois. Depuis, les Bourses mondiales ne se sont pas contentées de rattraper le terrain perdu. Le premier trimestre a suffi à les remettre à niveau (le CAC 40 a pris 13 % en trois mois). Et après un deuxième et un troisième trimestres cahoteux, marqués par les soubresauts de la guerre commerciale, les indices sont repartis vers les sommets. En particulier à Wall Street, où ils enchaînent à nouveau les records, le Nasdaq franchissant même les 9.000 points pour la première fois de son histoire.

Le CAC 40, lui, a franchi temporairement le seuil des 6.000 points le 16 décembre en séance (et le 20 en clôture). Ce niveau symbolique n'avait été dépassé qu'à deux reprises par le passé : en pleine bulle Internet - entre février et décembre 2000 - et à la veille de la crise des « subprimes » - entre mai et juillet 2007. A quelques heures de la fin de l'année (la Bourse de Paris fermant à 14 heures le 31 décembre), 2019 ressort comme le meilleur cru en deux décennies pour le CAC 40, avec un gain de 26,46 %, ainsi que pour l'Euro STOXX 50 (+24,89 %). Voici les principales caractéristiques de cette année boursière exceptionnelle.

1 - Les banques centrales à l'origine du formidable rally boursier

La formidable hausse des marchés actions n'a été soutenue ni par la croissance économique - elle a ralenti -, ni par les profits des entreprises - révisés en baisse tout au long de l'année - ni par l'optimisme des investisseurs, qui n'y ont jamais vraiment cru.

C'est une fois de plus l'action des banques centrales qui a été déterminante. D'abord, le revirement de la Réserve fédérale américaine face à la montée des incertitudes. Le 19 décembre 2018, son président, Jerome Powell, relève d'un quart de point, pour la quatrième fois de l'année, les taux directeurs de la Fed. Le comité de politique monétaire prévoit à l'époque de le remonter encore au moins deux fois en 2019. Ce sera en fait le dernier tour de vis. Depuis, la Fed a baissé trois fois ses taux directeurs.

Les banques centrales sont également à l'origine du feu d'artifice du quatrième trimestre. « Le détonateur ? C'est le bilan des banques centrales. La BCE et la Fed rachètent des titres obligataires à la pelle : des centaines de milliards en plus en quelques mois ! », écrit Tangi le Liboux chez Aurel bgc dans une note. Les milliards injectés dans la sphère financière sont réinvestis ailleurs, notamment sur les marchés actions, « où la pression vendeuse tend naturellement à se réduire car à quoi bon lutter contre les banques centrales... »

2 - La guerre commerciale et le Brexit, des catalyseurs

Nombre d'investisseurs, inquiets tout au long de l'année, ont ainsi raté l'essentiel du rebond boursier de 2019 et n'ont rejoint le mouvement que récemment. La visibilité accrue sur les dossiers chauds de l'année, comme la guerre commerciale et le Brexit, est souvent évoquée par les commentateurs pour expliquer l'euphorie de fin d'année. Et pour cause : l'un comme l'autre représentent des risques importants pour l'économie mondiale.



En soutenant aujourd'hui la fusion Fiat-Chrysler, Robert Peugeot et les siens acceptent une nouvelle dilution de leur contrôle du constructeur automobile, créé par leurs ancêtres il y a plus de 200 ans. Photo Hamilton/REA

« Mais ces facteurs fondamentaux sont presque devenus des prétextes à la hausse », avance Tangi le Liboux. La preuve ? La hausse systématique du S&P 500 dès qu'un responsable américain exprime sa confiance dans les progrès réalisés. « Même si la signature de l'accord sino-américain intervient début 2020, la donne ne va pas changer du tout au tout, aussi bien d'un point de vue économique que diplomatique. »

3 - L'Europe se reprend

Alors que les places financières européennes avaient systématiquement fait moins bien que Wall Street ces dernières années, les performances de 2019 sont plus comparables. L'indice italien (+28,28 %) domine le palmarès des grands indices européens, devant le CAC 40. L'ibex (+12,56 %) et le FTSE 100 (+12,77 %) ferment la marche.

Pour 2020, un certain nombre de stratégies de marché recommencent à valoriser le Vieux Continent où ils ont identifié un certain nombre de valeurs injustement décotées. Les analystes de Nomura estiment ainsi que le début de l'année 2020 sera plus favorable à l'Europe. « Les hedge funds ont reconstitué leurs positions longues sur les actions américaines. En revanche, ils sont encore sous-positionnés sur les marchés allemands, français et allemands. Les actions européennes pourraient attirer ce type de flux en début d'année. »

4- La formidable performance des valeurs « de croissance » et de la tech

2019 restera dans les esprits comme une année boursière à deux vitesses. Les investisseurs se sont rués vers les sociétés à croissance forte et prévisible, dont les valorisations se sont envolées.

En revanche, ils ont délaissé les valeurs cycliques, décotées et les « small caps ». Le secteur technologique, pourtant moins flamboyant en Europe qu'à Wall Street, affiche une hausse de plus de 40 % cette année. Avec la diminution des risques politiques, les valeurs décotées sont revenues dans le radar des investisseurs au dernier trimestre. Ceux-ci restent toutefois extrêmement sélectifs.

5- Les investisseurs doutent

Le rally de fin d'année n'y change rien. Ce marché haussier reste le « bull market » le moins convainquant de l'histoire. Ce qui inquiète les investisseurs aujourd'hui ? La fin de la baisse des taux. « Il n'y a sûrement plus la place pour une expansion des multiples de valorisation sous l'effet de la compression des taux d'intérêt », écrit Igor de Maack chez DNCA.

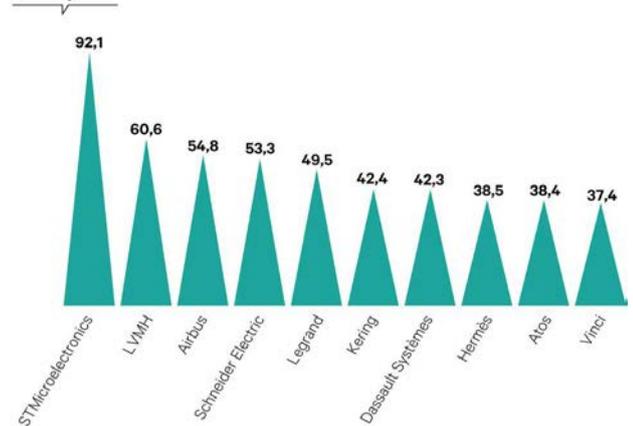
Pour que les indices actions puissent continuer à progresser en 2020, il faudra donc « que les résultats des entreprises soient au rendez-vous [la croissance des bénéficiaires attendue pour 2020 est autour de 9-10 %, NDLR] ou que des secteurs délaissés et peu chers (télécom, distribution, énergie, media...) surperforment massivement les secteurs stars de la croissance (luxue, aéronautique, technologies...). »

Sophie Rolland

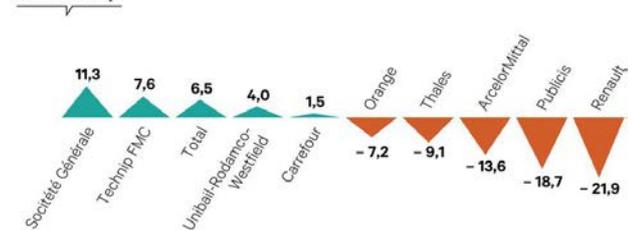
Les performances boursières en 2019 des groupes du CAC 40

Variation, en %

Le Top 10

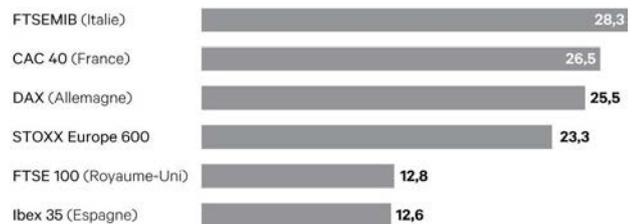


Les 10 Flop



Les performances des indices européens en 2019

En %



• LES ÉCHOS • / SOURCE : BLOOMBERG

**POLITIQUES
MONÉTAIRES
& BANQUES
CENTRALES**

La Fed pourrait poursuivre sa pause en 2020

Le président de la Banque centrale américaine Jerome Powell lors d'une conférence de presse le 11 décembre 2019 / AFP

La Banque centrale américaine a signalé mercredi qu'elle pourrait laisser les taux inchangés en 2020 à l'issue de sa dernière réunion monétaire de l'année.

La Réserve fédérale (Fed) a décidé de faire une pause dans sa baisse des taux d'intérêt après trois replis d'affilée pour parer aux tensions commerciales et à la faiblesse de la croissance mondiale.



Le président de la Banque centrale américaine Jérôme Powell lors d'une conférence de presse le 11 décembre 2019.

Alors que Donald Trump réclame des baisses de taux d'intérêt toujours plus fortes, le président de la Fed Jerome Powell a, lui, souligné que les membres du Comité monétaire allaient d'abord observer les effets des précédentes baisses avant de prendre une décision.

Pour l'heure, il estime que le taux actuel «demeure approprié» tant que les perspectives économiques restent inchangées.

«Notre perspective économique demeure favorable malgré les développements et les risques toujours présents», a déclaré M. Powell lors d'une conférence de presse.

«Nous pensons que la politique monétaire est bien positionnée pour servir le peuple américain», a-t-il ajouté. Cette fois, la décision de maintenir les taux dans une fourchette comprise entre 1,50% et 1,75% a été unanime alors que la baisse des taux d'intérêt avait divisé les membres du Comité monétaire.

La Banque centrale a une nouvelle fois souligné qu'elle allait surveiller de près les implications sur l'économie américaine «des développements à l'international et de la faible inflation».

Et Jerome Powell a expliqué qu'il voulait voir l'inflation «persister» avant de relever les taux.

Cet automne, les inquiétudes autour d'un ralentissement de la croissance mondiale et des péripéties du Brexit, ainsi que les tensions commerciales, avaient conduit l'institution à abaisser les taux, ce que le président américain appelait de ses vœux.

Le Comité monétaire a maintenu sa projection de croissance à 2% en 2020, 1,9% en 2021 après 2,2% cette année et prévoit que le taux de chômage reste à 3,5%, un plus bas en 50 ans.

Comme dans son évaluation d'octobre, elle note que les dépenses des ménages ont fortement augmenté mais que les investissements des entreprises sont faibles.

Si l'on en croit les projections des membres du Comité sur l'évolution des taux, ceux-ci devraient rester en l'état en 2020. Seulement 4 participants sur 17 estiment en effet qu'il faudra les relever alors qu'ils étaient 7 à le penser en septembre.

L'économie des Etats-Unis est dans sa 11e année de croissance relativement soutenue par rapport à la performance des autres pays industrialisés avec un PIB en expansion de 2,1% au troisième trimestre en rythme annuel.

Le marché du travail a encore surpris les économistes par sa vitalité en novembre, avec la création de 266.000 emplois et un taux de chômage à nouveau au plus bas depuis un demi-siècle, à 3,5%.

L'inflation pour sa part reste modeste mais a frêmi en novembre, selon l'indice CPI (+0,3% sur le mois) publié mercredi, poussée par une hausse des prix de l'énergie. Pour la première fois depuis un an, elle s'est inscrite à 2,1% sur douze mois, un peu au-dessus de la cible idéale de la Fed, qui préfère toutefois considérer l'indice PCE toujours plus faible.

- Optimisme et commerce -

En outre, un vent d'optimisme souffle sur le conflit commercial entre la Chine et les Etats-Unis, les deux pays préparant le terrain, selon le Wall Street Journal, pour reporter une nouvelle salve de tarifs douaniers que Washington entendait infliger dès le 15 décembre sur quelque 160 milliards de dollars de marchandises chinoises prisés par les Américains, telles que les téléphones portables ou les chaussures de sport.

Les nouvelles sont bonnes aussi du côté du nouveau traité commercial qui lie les Etats-Unis, le Mexique et le Canada.

L'accord de libre-échange entre Washington, Mexico et Ottawa (AEUMC) a été bouclé mardi après le feu vert des démocrates américains qui ont obtenu d'importants amendements au texte initial.

Si M. Powell estime que cela va avoir un effet positif sur l'économie américaine, il a relevé que les négociations avec la Chine avaient un impact plus important encore.

La semaine monétaire a été marquée par le décès de l'ancien président de la Fed Paul Volcker, 92 ans, une légende du monde financier et défenseur farouche de l'indépendance de la Fed. Jerome Powell, qui subit depuis le début de son mandat il y a deux ans une pression inédite de la Maison Blanche, a salué la stature du banquier central «qui croyait qu'il n'y avait pas de mission plus élevée que celle du service public».

Banque centrale européenne: le franc-parler de Christine Lagarde

Pour sa première conférence de presse en tant que présidente de la Banque centrale européenne, la Française Christine Lagarde n'a pas renoncé à son style direct. Sur le fond, la politique monétaire mise en place par Mario Draghi reste inchangée.

A la fois humble et décomplexée, telle est apparue la Française Christine Lagarde, jeudi 12 décembre, lors de sa première et très attendue conférence de presse comme présidente de la Banque centrale européenne (BCE).

« À chacun son style. J'aurai le mien. Ne sur interprétez pas, n'anticipez pas, ne faites pas de comparaison. Je vais être moi-même, donc probablement différente », a demandé aux journalistes celle qui succède à l'imposant Mario Draghi. Les médias n'avaient pas manqué de souligner, à sa nomination, son manque d'expérience en la matière.



« Quand je ne saurai pas, je vous le dirai. Mais j'aurai aussi ma propre manière de parler de certains sujets », a plaisanté Christine Lagarde.
 ARMANDO BABANI/EPA/MAXPPP

« Ni colombe, ni faucon »

« Quand je ne saurai pas, je vous le dirai. Mais j'aurai aussi ma propre manière de parler de certains sujets », a plaisanté Christine Lagarde, fidèle à ce franc-parler qu'on lui a parfois reproché lorsqu'elle était à la tête du Fonds monétaire international.

Une question sur les dissensions apparues en septembre, au sein du conseil des gouverneurs, entre les partisans d'une orthodoxie monétaire et les tenants d'un soutien à la croissance a été l'occasion de préciser ce que sera le style Lagarde. « Sachez, une fois pour toutes, que je ne serai ni une colombe (surnom que l'on donne aux seconds), ni un faucon (comme on appelle les premiers). Mon ambition est d'être une chouette, que l'on associe souvent avec une certaine sagesse », a-t-elle souligné avec un grand sourire.

Le chantier d'une « revue stratégique »

Sur le fond, cette conférence de presse lui a surtout permis de préciser les raisons, les contours et le calendrier de la vaste « revue stratégique » qu'elle a décidé d'engager dès le début de son mandat. « Le dernier exercice de ce genre remonte à 2003. Il nous est donc apparu légitime d'évaluer de nouveau les outils à notre disposition et les objectifs de moyen terme », a-t-elle déclaré.

L'enjeu, pour l'institution, est d'examiner comment mieux intégrer le défi climatique, la montée des inégalités et le changement technologique qui affectent l'économie dans la politique monétaire. « Pour cela, nous allons prendre le temps de retourner chaque caillou. Mais aussi d'associer et d'écouter les milieux académiques, la société civile et les parlementaires européens », a précisé Christine Lagarde.

Ce vaste chantier devrait démarrer en janvier pour s'achever à la fin de 2020. Pour l'heure, pas question de rompre avec le dispositif mis en place par son prédécesseur en septembre.

Le taux directeur de la BCE, qui détermine le coût de financement des banques, demeure donc à zéro. De même, le taux de dépôt reste en territoire négatif, ce qui signifie que les banques se verront appliquer un prélèvement de 0,5 % sur les sommes qu'elles confient à la banque centrale.

Une croissance molle

Enfin, la BCE va poursuivre sa politique accommodante – dite de « quantitative easing » en anglais – qui consiste à racheter de la dette publique et privée, à hauteur de 20 milliards d'euros par mois depuis novembre. Autant de mesures que la BCE juge nécessaire pour fluidifier la distribution de crédit et stimuler l'économie.

Une politique monétaire lancée par Mario Draghi mais reprise à son compte par Christine Lagarde compte tenu des prévisions économiques qui annoncent une longue période de « croissance molle » pour la zone euro. « Après une hausse de 1,2 % en 2019, la croissance devrait être de 1,1 % en 2020 », a souligné la présidente de la BCE. Elle laisse espérer un mieux pour 2022, où la croissance pourrait atteindre 1,4 %.

« L'économie européenne reste cernée par une série de risques, mais les données indiquent une certaine stabilisation », a conclu la présidente dans ce langage abstrait qu'affectionnent les banquiers centraux. Avant que Christine Lagarde ne traduise : « C'est, disons... encourageant ! »

Un an de polémiques qui ont ébranlé la BCE

Dans un contexte d'incertitudes économiques et de faiblesse de l'inflation, la Banque centrale européenne a traversé une année difficile. Particulièrement à partir de la fin de l'été : la décision de relancer le programme d'achats d'actifs et de baisser à nouveau les taux a profondément divisé l'institution. Succédant à Mario Draghi à la présidence de la BCE, Christine Lagarde veut mettre en place une gouvernance plus consensuelle. Retour sur six événements clés pour la banque centrale.



Le siège de la BCE à Francfort. Daniel ROLAND/AFP

Les années de transition ne sont jamais les plus simples. Mais 2019 s'est révélée l'une des plus compliquées à gérer pour la BCE depuis la crise financière. Elle devait enfin commencer à sortir des mesures exceptionnelles qu'elle avait mises en place pour soutenir l'économie. Elle a dû au contraire les renforcer face aux menaces sur l'économie et sur l'inflation dans un contexte de guerre commerciale.

Elle devait gérer la difficile succession de Mario Draghi à la tête de l'institution, ce dernier a connu une contestation inédite pour la fin de son mandat, au sein même de la banque centrale. Le passage en force de la nouvelle baisse des taux et de la relance des achats massifs d'obligations a profondément divisé la BCE.

Pas de quoi ternir le bilan de Super Mario, l'homme qui a sauvé la zone euro en convainquant les marchés que la banque centrale était prête à faire tout ce qui est nécessaire pour défendre la monnaie unique. Mais Christine Lagarde hérite d'une banque centrale divisée. Sa première tâche a été de panser les plaies. Elle va maintenant s'atteler à une vaste revue stratégique qui devrait durer tout au long de 2020. Et tâcher de réussir là où son prédécesseur a échoué : convaincre les Etats de la zone euro de pratiquer une politique de relance budgétaire.

1er janvier : la fin du « bazooka » monétaire

En ce début d'année, une nouvelle ère s'ouvre pour les investisseurs. Fin décembre, la Banque centrale européenne a arrêté le programme d'achat massif d'obligations lancé en 2015 pour combattre la déflation. Près de 2.600 milliards d'euros ont ainsi été injectés dans les marchés, ce qui a permis, estime la banque centrale, de faire repartir l'économie et d'accélérer la création d'emplois grâce au faible coût de la dette.

Mais lorsque la BCE prend ce virage monétaire, l'inflation est encore bien en dessous de l'objectif de 2 % qu'elle s'est fixé. Et l'économie européenne commence à montrer des signes de faiblesse. Est-ce bien le moment de réduire le soutien à l'économie ?

En fait, la BCE n'arrête pas complètement ses achats. Elle continuera en effet à réinvestir les montants correspondant aux intérêts perçus sur les titres qu'elle a en portefeuille - et aux tombées, c'est-à-dire les remboursements d'obligations arrivées à échéance. Objectif : conserver à son niveau actuel un stock qui atteint près de 2.600 milliards d'euros d'obligations pour maintenir des coûts de financement bas.

18 juin : le message choc de Mario Draghi aux marchés

Le 18 juin, Mario Draghi participe pour la dernière fois en tant que président au forum annuel de Sintra, organisé par la BCE. Le climat est sombre. L'économie de la zone euro est confrontée à des risques croissants - notamment la guerre commerciale entre la Chine et les Etats Unis -, et l'inflation ne décolle toujours pas. En outre, face à la crainte d'un ralentissement de l'économie américaine - et sous pression constante du président Donald Trump -, la Fed est prête à baisser ses taux dès juillet, ce qui pourrait affaiblir le dollar face à l'euro.

Dans ce contexte, le président de la BCE lâche alors une petite bombe. Il annonce que la banque centrale est prête à intervenir, si nécessaire, en utilisant tout l'arsenal de ses outils monétaires. Y compris en baissant à nouveau ses taux et en relançant le programme d'achats d'actifs arrêté six mois auparavant. Les marchés réagissent aussitôt. Les taux d'emprunt des Etats fondent. Celui des obligations françaises à 10 ans chute, avant de s'enfoncer en territoire négatif pour la première fois de son histoire. L'euro perd de sa valeur face au billet vert, passant sous 1,12 dollar, provoquant

l'ère de Donald Trump.

2 juillet : une future présidente nommée Christine Lagarde

Le choix du successeur de Mario Draghi dépend d'un vaste jeu de chaises musicales à l'échelle européenne, avec en toile de fond la désignation du nouveau président de la Commission européenne. Le 2 juillet sont annoncées les nominations d'Ursula von der Leyen à la tête de l'exécutif européen et de Christine Lagarde à la BCE. Cette désignation de la directrice générale du Fonds monétaire international, même si elle était évoquée, surprend. La Française n'est pas économiste de formation et ne possède aucune expérience des banques centrales. Mais le choix d'un profil politique, peut-être plus à même de négocier avec les chefs d'Etat un programme européen de relance budgétaire, est salué. Tout comme le fait qu'elle sera la première femme à ce poste.

12 septembre : vent de fronde à la BCE

Fidèle aux annonces de Sintra, la BCE sort l'artillerie lourde lors de sa réunion de politique monétaire de septembre. Le taux de dépôt descend encore plus bas, à - 0,50 %. Et le programme d'achats d'obligations (QE) est relancé, avec une enveloppe mensuelle de 20 milliards d'euros par mois. Des mesures qui dureront aussi longtemps que nécessaire pour que l'inflation de la zone euro atteigne durablement l'objectif de 2 %.

Cette décision obtenue à l'arraché par Mario Draghi divise profondément le Conseil des gouverneurs, en charge d'établir la politique monétaire de la BCE. Près d'un tiers de ses membres se prononce contre cette nouvelle salve de mesures accommodantes. Plus inhabituel encore, certains patrons de banques centrales de la BCE affichent publiquement leur mécontentement. Jens Weidmann, président de la Bundesbank, donne une interview au « Bild », critiquant assez violemment la décision de relance du programme d'achat massif d'obligations.

Pour l'occasion, le quotidien a portraituré en vampire le président de la BCE, rebaptisé pour l'occasion « Comte Draghila », et l'a accusé de « sucer les comptes des épargnants allemands ». Dans cette bronca des gouverneurs, il est possible de voir aussi un signal envoyé à Christine Lagarde, six semaines avant sa prise de fonction à la tête de la BCE. Comme une façon de montrer qu'il faudra compter avec eux. Le mandat de Mario Draghi va s'achever dans un climat lourd de tensions.

21 octobre : la révolte de la finance contre les taux négatifs

Dans le monde de la finance, la grogne contre les taux négatifs gagne en ampleur. Déjà, en septembre, le directeur général de Deutsche Bank les avait accusés de « mener, sur le long terme, le système financier à la ruine ». Celui de Goldman Sachs les a qualifiés d'« expérience ratée ». De plus en plus, banques et sociétés d'assurance se rendent compte que ces rendements en dessous de zéro sont là pour une très longue période et qu'elles doivent s'adapter. En Allemagne, certains établissements appliquent des taux négatifs aux comptes et aux plans d'épargne des particuliers, à la plus grande fureur des retraités.

En France, les acteurs de l'assurance-vie sont particulièrement à la peine. Le 21 octobre, AG2R La Mondiale lève 500 millions d'euros d'obligations sur le marché pour renforcer sa solvabilité affectée par la progression des taux négatifs. Il n'est pas le seul. Ainsi Suravenir déjà dû être recapitalisé à hauteur de 540 millions d'euros par sa maison mère, Crédit Mutuel Arkéa. Les assureurs demandent à Bercy une refonte du calcul de leur ratio. Une réforme qui aurait pour corollaire de baisser la rémunération des épargnants.

12 décembre : l'envol de la « chouette »

Christine Lagarde passe son premier grand oral devant les journalistes, le 12 décembre, à l'issue de la réunion du Conseil des gouverneurs. L'attente est forte, car elle s'est assez peu exprimée jusqu'alors. Investisseurs et économistes s'interrogent sur ce que sera la méthode Lagarde. En termes de gouvernance, elle joue l'apaisement et le consensus. Ni « colombe » (les partisans du soutien à l'économie) ni « faucon » (les défenseurs de l'orthodoxie monétaire), elle se définit comme une « chouette ».

« Mon ambition est d'être cette chouette, un oiseau souvent associé à une certaine sagesse », déclare-t-elle. Sur le fond, Christine Lagarde pose les premiers jalons d'une grande revue stratégique de la BCE qui devrait débiter en janvier. Celle-ci devra couvrir tous les sujets, sans tabou, et inclure, outre les questions purement monétaires, les enjeux climatiques - son cheval de bataille - et la réduction des inégalités. La nouvelle présidente a réussi un sans-faute dans sa communication. Elle doit encore montrer qu'elle a acquis ses galons de banquier central.